

Ambassadeur des actions de médiation de la Régie Secrets de Fabriques

Service Civique de 8 mois – Culture et loisirs

Contexte

Née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de cinq intercommunalités, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon regroupe 41 communes et se situe au sud-est des Alpes de Haute Provence, au centre de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La CCAPV possède un patrimoine architectural, naturel et culturel riche et est engagée depuis de nombreuses années dans des actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine sous toutes ses formes.

Les musées de la minoterie de la Mure-Argens et de la distillerie de lavande de Barrême font partie du réseau Secrets de fabriques. Secrets de Fabriques met en valeur le patrimoine industriel lié à la transformation des produits agricoles (plantes à parfum, céréales, laine, olive) sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Le réseau Secrets de fabriques est né de la volonté de valoriser le patrimoine industriel local et de diversifier l'offre d'activités touristiques centrées sur les activités de pleine nature. Le réseau est géré par la Régie Intercommunale Secrets de Fabriques, Régie à la personnalité morale et à l'autonomie financière.

Le musée de la minoterie de la Mure-Argens a ouvert ses portes au public en juin 2016 après deux années de travaux. Le plus remarquable est l'état de conservation exceptionnel du bâtiment, encore habité par toute sa machinerie d'origine, ainsi que par la qualité des travaux de restauration et de scénographie. Le musée qui s'est installé dans cet écrin, propose un témoignage unique sur l'histoire des techniques de la meunerie française à la fin du 19^e siècle, et sur l'évolution de l'implantation de cette industrie en milieu rural.

La distillerie de lavande de Barrême est construite en 1905 par une société allemande implantée internationalement. Suite aux travaux de réhabilitation, la distillerie prend ses nouvelles fonctions d'accueil touristique, de musée et de boutique. Installé au coeur de la machinerie, le musée est dédié à l'histoire surprenante de cette usine et à la distillation de la lavande dans l'arrière-pays de Grasse. Plantes aromatiques, huiles essentielles et jeux sont à l'honneur. La boutique du musée est vouée à la lavande et aux plantes à parfum. Le musée sert également de point d'information touristique en saison.

Secrets de Fabriques attache une grande importance à la qualité de son programme de médiation culturelle et souhaite développer ses actions hors-les-murs. La saison culturelle 2021 s'articulera autour de la thématique de l'alimentation et du patrimoine industriel en s'ouvrant largement à l'art contemporain. Deux expositions seront programmées au musée de la minoterie en 2021.

D'autres expositions et temps forts viendront jaloner la saison culturelle 2021 du réseau Secrets de Fabriques :

- Evènementiel de réouverture des musées
- La participation aux temps forts culturels nationaux (Nuit des musées, RDV aux jardins, Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, Journées Européennes du Patrimoine)
- La fête de la lavande
- Les ateliers estivaux ...

Missions

Le (la) volontaire aura donc la mission au sein de l'équipe Secrets de Fabriques :

- D'imaginer et tester des actions de médiation hors-les-murs avec la possibilité d'attirer de nouveau public
- Préparer des visites guidées dans et hors-les-murs
- Participer à la mise en œuvre du programme culturel 2021
- Réaliser avec l'équipe les actions de médiation dans et hors les murs depuis la préparation des ateliers, expositions et événements, jusqu'aux bilans.

Le (la) volontaire participera à la vie du réseau Secrets de Fabriques et découvrira ainsi toutes les missions inhérentes au fonctionnement d'un musée en milieu rural.

Description du profil recherché

- Débutant accepté, ayant des affinités avec le milieu culturel et/ou touristique ;
- Le volontaire devra développer un bon sens du relationnel avec tous les publics ;
- Pratique de l'anglais appréciée.

Conditions de recrutement

Durée : Service Civique 8 mois, à partir de mars 2021

Indemnité mensuelle : 467.34 € versée par l'Etat et 300 € versée par la Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Durée hebdomadaire de travail : 35 h, souvent en week-end.

Particularité liée au statut de volontaire : accessible aux personnes ayant entre 18 et 25 ans révolus

Lieu de travail principal : Musée de la minoterie de la Mure-Argens (04170).

Permis B et véhicule obligatoire : déplacements à prévoir à l'échelle départementale Frais de déplacements professionnels pris en charge

Ordinateur portable personnel nécessaire

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Uniquement par mail à l'adresse suivante : direction@secrets-de-fabriques.fr

M. le Président

Régie Secrets de Fabriques

126 avenue Frédéric Mistral

04120 Castellane

Contact :

Thomas DUBOEUF – Directeur de la Régie Secrets de Fabriques

Tél : 06 79 01 78 25

E-mail : direction@secrets-de-fabriques.fr

Pour prendre connaissance du réseau Secrets de Fabriques :

www.secrets-de-fabriques.fr



secrets-de-fabriques

Les évènements et ateliers réalisées en 2020 : <http://www.secrets-de-fabriques.fr/rendez-vous/dates-passees>

